
PROGRAMME

LES IMMANQUABLES DU CDED-YS

JEUDI 22 OCTOBRE 2026 17H À 20H

Campus Mailly – Amphi De Fossa

- **17h00 – 17h20 |** Commentaire de l'arrêt de Cassation commerciale du 08 juillet 2026 n°25-16.540, à propos du terme du cautionnement et de sa disproportion.
Mai-Lan Dinh, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'UPVD
 - **17h20 – 17h40 |** "Le devoir de mise en garde du banquier à l'égard de l'emprunteur et de la caution", à l'occasion de la parution du nouveau code de la consommation.
Yves Picod, professeur émérite en droit privé et sciences criminelles à l'UPVD
 - **17h40 – 18h00 |** commentaire de l'arrêt de la CAA de Nantes du 16 juin 2026 relatif à la responsabilité de l'Etat dans sa gestion de la prolifération des algues vertes.
Marcel Sousse, professeur en droit public à l'UPVD
 - **18h00 – 18h20 |** Commentaire de l'arrêt de Cassation commerciale du 18 mars 2026, n° 24-17.016, relatif à l'identité de finalités des actions en contrefaçon et en concurrence déloyale ou en parasitisme et les conséquences procédurales qui en découlent.
Cheik Galokho, professeur en droit privé et sciences criminelles à l'UPVD
 - **18h20 – 18h40 |** Échanges & Clôture
-
- **À partir de 18h40 |** Apéritif



Inscription obligatoire

Pour plus d'informations :
[https://cded.univ-perp.fr/le-centre/
manifestations](https://cded.univ-perp.fr/le-centre/manifestations)